




IMMATRICULATION DES AERONEFS, CERTIFICATS DE NAVIGABILITE
ET APPROBATIONS

DN-AIR-F-E-003
juil.-2020

Formulaire d'inscription en hypothèque d'un aéronef

 <p>Agence Nationale de l'Aviation Civile BP 2212 Libreville – Gabon Tél: (241) 011 44 54 00, Fax: (241) 011 44 54 01. Email: www.anacgabon.org</p>	CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
	<p>N° du dossier : Visa:</p> <p>Date de l'inscription: _ _ _ _ _ _ </p> <p>N° de l'inscription :</p> <p>Date de l'inscription modifiée ou radiée: _ _ _ _ _ _ </p> <p>N° de l'inscription modifiée ou radiée</p> <p>Le fonctionnaire chargé de la tenue du registre d'immatriculation</p>

1 - CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE

Nom ou dénomination :

Nom d'usage (Facultatif) : Prénom :

Adresse ou siège social :
(Pour société / Association / Aéro-club)

Référence Commerciale: |_|_| | |_|_| | |_|_| || |_|_|_|_|_|_|_|_|

Le créancier agit-il en tant que chef de file d'autres créanciers qui ne figureront pas au registre ? OUI NON

En cas d'inscription modificative portant sur l'identité du créancier, indiquer ci-dessus les coordonnées du nouveau créancier. Si l'hypothèque est prise au profit de plusieurs créanciers, devant figurer au registre, renseigner le formulaire y relatif

2 - DÉBITEUR (PROPRIÉTAIRE OU COPROPRIÉTAIRE)

Nom ou dénomination :

Nom d'usage (Facultatif) : Prénom :

Adresse ou siège social:

N° Référence Commerciale: |_|_| | |_|_| | |_|_| || |_|_|_|_|_|_|_|_|

Nom du représentant légal ou statutaire :

En cas d'inscription modificative portant sur l'identité du locataire, préciser ci-dessus l'identité du nouveau locataire. Si l'appareil est loué à plusieurs colataires, compléter la page 4

3 - AÉRONEF

Type, Model : N° de série :

Marques d'immatriculation : -

(Dans le cas d'une première immatriculation au registre Gabonais, marques réservées).

Si l'hypothèque est étendue aux pièces de rechange de l'aéronef, joindre un inventaire indiquant la nature et le nombre de ces pièces.
En cas d'inscription modificative transférant l'hypothèque sur un autre aéronef, indiquer ci-dessus les caractéristiques du nouvel aéronef hypothéqué



IMMATRICULATION DES AERONEFS, CERTIFICATS DE NAVIGABILITE
ET APPROBATIONS

DN-AIR-F-E-003
juil.-2020

4 - ACTE D'HYPOTHÈQUE

Sous seing privé

Notarié

Date de l'acte : |_|_| || |_| || |_|_|_|_|

Taux d'intérêt annuel :(en%)

Durée du prêt :

Montant de la créance :

Eventuellement, le montant de la créance, les clauses relatives aux intérêts et au remboursement peuvent être détaillées dans un document annexe.
En cas d'inscription modificative portant sur le montant de la créance ou sur les clauses relatives aux intérêts et au remboursement, les préciser ci-dessus.

5 - INSCRIPTION INITIALE

En cas de modification ou de radiation (mainlevée), indiquer ci-dessous les références de l'inscription d'hypothèque à modifier ou à radier (ces références figurent au dos du certificat d'immatriculation).

N° de l'inscription à modifier ou à radier (1):

Date de l'inscription à modifier ou à radier (1): |_|_| || |_| || |_|_|_|_|

(1) barrer la mention inutile

6 - ÉLECTION DE DOMICILE

Nom et adresse où le créancier hypothécaire élit domicile :

.....

7 - SIGNATURE(S)

Fait à: le: |_|_| || |_| || |_|_|_|_|

Nom(s): Prénom(s):

Signature (s) du (des) créancier(s) hypothécaire(s):

Le présent formulaire doit être signé par le créancier(s) sollicitant l'inscription au registre. Pour les sociétés ou les personnes morales, les signatures doivent être celles des représentants légaux ou statutaires.



IMMATRICULATION DES AERONEFS, CERTIFICATS DE NAVIGABILITE
ET APPROBATIONS

DN-AIR-F-E-003
juil.-2020

8 - MAINLEVÉE D'HYPOTHÈQUE

Je soussigné (e) :
agissant en qualité de représentant du créancier hypothécaire désigné ci-dessus, donne par cet acte mainlevée pure et simple, entière et définitive de l'hypothèque ci-dessus référencée, sur l'aéronef ci-dessus désigné.

Pour sûreté de la somme totale de :
(Montant en principal, Intérêt et frais du prêt consenti)

Par ce même acte, je déclare en outre donner décharge pleine et entière au fonctionnaire chargé de la tenue du registre d'immatriculation des aéronefs, qui opérera la radiation entière et définitive de la dite inscription.

Fait à : le: | | | | | | | | | |

Nom : Prénom :
Bon pour mainlevée d'hypothèque (en manuscrit)

Signature du créancier hypothécaire :

9 - PIÈCES À JOINDRE

- Certificat d'immatriculation original. *(Si l'appareil est déjà immatriculé).*
- Acte constitutif d'hypothèque original.
- Preuve de règlement des droits prévus par le barème des prestations de l'**ANAC**.

La loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du bureau des immatriculations.



IMMATRICULATION DES AERONEFS, CERTIFICATS DE NAVIGABILITE
ET APPROBATIONS

DN-AIR-F-E-003
juil.-2020

IDENTIFICATION DES CREANCIERS	IDENTIFICATION DES DEBITEURS
Nom ou dénomination :	Nom ou dénomination :
Nom d'usage (facultatif) :	Nom d'usage (facultatif) :
Prénom :	Prénom :
Adresse ou siège social (pour société / Association / Aéro-club) :	Adresse ou siège social (pour société / Association / Aéro-club) :
RC :	RC :
Nom du représentant légal ou statutaire :	Nom du représentant légal ou statutaire :
.....
Nom ou dénomination :	Nom ou dénomination :
Nom d'usage (facultatif) :	Nom d'usage (facultatif) :
Prénom :	Prénom :
Adresse ou siège social (pour société / Association / Aéro-club) :	Adresse ou siège social (pour société / Association / Aéro-club) :
RC :	RC :
Nom du représentant légal ou statutaire :	Nom du représentant légal ou statutaire :
.....
Nom ou dénomination :	Nom ou dénomination :
Nom d'usage (facultatif) :	Nom d'usage (facultatif) :
Prénom :	Prénom :
Adresse ou siège social (pour société / Association / Aéro-club) :	Adresse ou siège social (pour société / Association / Aéro-club) :
RC :	RC :
Nom du représentant légal ou statutaire :	Nom du représentant légal ou statutaire :
.....

Ce formulaire doit être établi en deux exemplaires et adressé au bureau des immatriculations : Agence Nationale de l'Aviation Civile BP 2212 Libreville – GABON Tél: (241) 011 44 54 00/ Fax: (241) 011 44 54 01, Email: www.anacgabon.org. Accompagné des documents ci-dessus.



HYPOTHÈQUE SUR UN AÉRONEF

Notice explicative et pièces justificatives à joindre

Le présent formulaire est à établir par le créancier qui souhaite faire inscrire une hypothèque sur un aéronef. Il doit également être établi en cas de modification ou de radiation d'une inscription d'hypothèque déjà effectuée.

Les aéronefs ne peuvent faire l'objet que d'hypothèques conventionnelles. Les hypothèques légales et judiciaires ne peuvent être enregistrées.

Les hypothèques aériennes doivent être inscrites au registre d'immatriculation et n'ont d'effet à l'égard des tiers qu'à compter de leur enregistrement.

Les modifications et les radiations d'hypothèque doivent également faire l'objet d'une inscription au registre d'immatriculation.

L'inscription conserve l'hypothèque pendant dix ans à compter de sa date. Son effet cesse, si l'inscription n'a pas été renouvelée avant l'expiration de ce délai.

Le rang des hypothèques est déterminé par leur date d'inscription. Les hypothèques inscrites le même jour sur un même aéronef ont le même rang, quelle que soit l'heure à laquelle elles ont été enregistrées.

INSCRIPTION ET INSCRIPTION MODIFICATIVE D'UNE HYPOTHÈQUE SUR UN AÉRONEF

1. CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE

Compléter cette rubrique en indiquant le nom du créancier au profit duquel l'hypothèque est consentie.

Si l'adresse du créancier devant figurer au registre d'immatriculation n'est pas celle du siège social de la banque, mais celle d'une agence ou d'une succursale, indiquer le nom et l'adresse de cette agence ou de cette succursale.

Si l'appareil est hypothéqué au profit de plusieurs créanciers, devant figurer au registre, compléter la page 4.

Dans le cas d'une inscription modificative (voir rubrique 7, inscription initiale), compléter cette rubrique en indiquant le nom du ou des nouveaux créanciers.

2. DÉBITEUR (propriétaires ou copropriétaires)

Compléter cette rubrique en indiquant le nom du débiteur à l'encontre duquel est prise l'hypothèque.

Le débiteur doit obligatoirement être inscrit au registre d'immatriculation en tant que propriétaire de l'aéronef.

Si l'appareil est inscrit aux noms de plusieurs copropriétaires, compléter la page 4 et produire des imprimés et un acte constitutif d'hypothèque distincts si les créanciers n'appliquent pas les mêmes conditions (montant créance, taux d'intérêt, durée).

Dans le cas d'une inscription modificative, compléter cette rubrique en indiquant le nom du ou des nouveaux débiteurs.

3. AÉRONEF

Compléter cette rubrique en indiquant les caractéristiques de l'aéronef hypothéqué. Si l'appareil n'est pas encore immatriculé, indiquer à la ligne «marques d'immatriculation» les marques réservées attribuées à cet appareil.

Si l'appareil est déjà immatriculé, joindre le certificat d'immatriculation original de l'appareil. Dans le cas d'une inscription modificative, compléter cette rubrique en indiquant les coordonnées du nouvel aéronef hypothéqué.

4. ACTE D'HYPOTHÈQUE

Compléter cette rubrique en indiquant la date de l'acte constitutif d'hypothèque.

Joindre la ou les pièces justificatives originales.

Dans le cas d'une inscription modificative, compléter cette rubrique en indiquant les caractéristiques du nouvel acte ou de l'avenant modifiant l'acte initial. Joindre l'original de cet acte modificatif, signé des deux parties.



L'acte constitutif d'hypothèque peut être un acte notarié ou un acte sous seing privé. Dans le cas d'un acte notarié, l'expédition doit être produite. Dans le cas d'un acte sous seing privé, l'original de l'acte, signé du créancier et du débiteur (propriétaire de l'aéronef), doit être produit. Si le créancier ou le débiteur sont des personnes morales, l'acte d'hypothèque doit être signé de leurs représentants légaux ou statutaires.

L'acte constitutif d'hypothèque établissant que le débiteur accorde au créancier une hypothèque sur son aéronef doit permettre une identification complète de l'aéronef hypothéqué (type, numéro de série et éventuellement immatriculation Gabonaise réservée ou immatriculation étrangère).

5. INSCRIPTION INITIALE

Cette rubrique ne doit être complétée que dans le cas où l'aéronef fait déjà l'objet d'une hypothèque inscrite au registre d'immatriculation, et où un ou plusieurs éléments de l'acte sont modifiés (par exemple le nom du créancier ou du débiteur, ou le montant de l'hypothèque).

Compléter cette rubrique en indiquant le numéro et la date de l'inscription d'hypothèque initiale (ce numéro et cette date figurent sur le certificat d'immatriculation), et compléter toutes les autres rubriques (créancier, débiteur, aéronef, acte d'hypothèque), en indiquant les caractéristiques du nouvel acte.

Joindre l'original du certificat d'immatriculation.

6. ÉLECTION DE DOMICILE

Le ou les créanciers hypothécaires doivent obligatoirement élire domicile dans la ville où se situe le bureau d'immatriculation des aéronefs ou dans une de leurs succursales, ou chez un notaire ou un huissier.

7. SIGNATURES

Le présent formulaire doit être signé par le ou les créanciers au profit duquel l'aéronef est hypothéqué. Pour les personnes morales, les signatures doivent être celles des représentants légaux ou statutaires. Si le ou les demandeurs délèguent à un mandataire le pouvoir de signer le présent formulaire, les pouvoirs donnés à ce mandataire doivent être joints.

8. MAIN LEVÉE D'HYPOTHÈQUE

Cette rubrique ne doit pas être complétée dans le cadre d'une inscription ou d'une inscription modificative d'hypothèque.

9. PIÈCES À JOINDRE

Ce formulaire doit être accompagné de l'acte constitutif d'hypothèque original (ou de l'avenant ou acte modificatif en cas d'inscription modificative), et du certificat d'immatriculation original de l'aéronef (si l'aéronef est déjà immatriculé), ainsi que de la preuve de règlement des droits prévus par le barème des prestations de l'ANAC.

RADIATION (OU MAINLEVÉE) D'UNE HYPOTHÈQUE

1. CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE

Compléter cette rubrique en indiquant le nom du créancier au profit duquel l'hypothèque à radier avait été inscrite (ce nom figure sur le certificat d'immatriculation).

Si l'hypothèque était inscrite au profit de plusieurs créanciers, renseigner le formulaire y relatif. Joindre les pouvoirs donnés au signataire de l'acte pour procéder à la mainlevée de l'hypothèque.

2. DÉBITEUR

Compléter cette rubrique en indiquant le nom du débiteur à l'encontre duquel l'hypothèque à radier était inscrite (ce nom figure au recto du certificat d'immatriculation).

Si l'aéronef est inscrit aux noms de plusieurs propriétaires, renseigner le formulaire y relatif

3. AÉRONEF

Compléter cette rubrique en indiquant les références de l'aéronef telles qu'elles figurent sur le certificat



d'immatriculation.

Joindre le certificat d'immatriculation **original** de l'appareil, afin qu'un nouveau certificat sans mention d'hypothèque puisse être émis...

4. ACTE D'HYPOTHÈQUE

Compléter cette rubrique en indiquant les références de l'acte constitutif d'hypothèque qui avait fait l'objet d'une inscription au registre.

5. INSCRIPTION INITIALE

Compléter cette rubrique en indiquant le numéro et la date de l'inscription d'hypothèque à radier (ces données figurent au dos du certificat d'immatriculation).

6. ÉLECTION DE DOMICILE

Cette rubrique ne doit pas être complétée dans le cas d'une radiation d'hypothèque.

7. SIGNATURES

Le présent formulaire doit être signé par le ou les créanciers hypothécaires au profit duquel ou desquels l'aéronef a été hypothéqué.

8. MAINLEVÉE D'HYPOTHÈQUE

Compléter cette rubrique et joindre les pouvoirs du signataire. Les pouvoirs doivent mentionner de façon explicite que le signataire peut procéder à une mainlevée (ou radiation) d'hypothèque.

9. PIÈCES À JOINDRE ET DROITS

Le présent formulaire doit être accompagné des pouvoirs du signataire, du certificat d'immatriculation original de l'appareil, et de la preuve de règlement des droits prévus par le barème des prestations de l'**ANAC**.